

O!BURO

tiers lieu MUNSTER

06 | 71 | 27 | 78 | 29 |

hello@oburo-tierslieumunster.fr

oburo-tierslieumunster.fr

c'est où ?

1 rue de l'église - 68 140 Munster

O!Buro est géré par l'association à but non lucratif
«Collectif Tiers-lieu Munster»
avec le soutien de

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



création graphique - nadege-quebaud-graphiste.com 06 24 71 14 91

O!
BURO
tiers lieu
MUNSTER

c'est quoi ce tiers-lieu ?

entre le
lieu de travail
et le **domicile**
un lieu «TIERS»

UN ESPACE
DE TRAVAIL
PARTAGÉ [co-working]
confortable
connecté
stimulant

OUVERT SUR...
le territoire
ses entreprises
ses habitants



O! BURO, le tiers-lieu de la vallée de Munster accueille des entrepreneurs indépendants, télétravailleurs et porteurs de projets dans des locaux dédiés au travail «autrement» : pour être au calme, permettre des rencontres, des échanges, mutualiser des espaces, du matériel et des ressources aux services de projets individuels et collectifs.

La clé du succès repose sur les usagers adhérents à l'association qui participent à la vie du lieu.



UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL À PARTAGER

- ⊙ Bureaux fermés tout équipés, duo ou à trois
- ⊙ Espaces de travail privatifs en open-space
- ⊙ Espace de coworking (postes nomades)
- ⊙ Espace détente
- ⊙ Cafétéria, kitchenette



DES SERVICES MUTUALISÉS

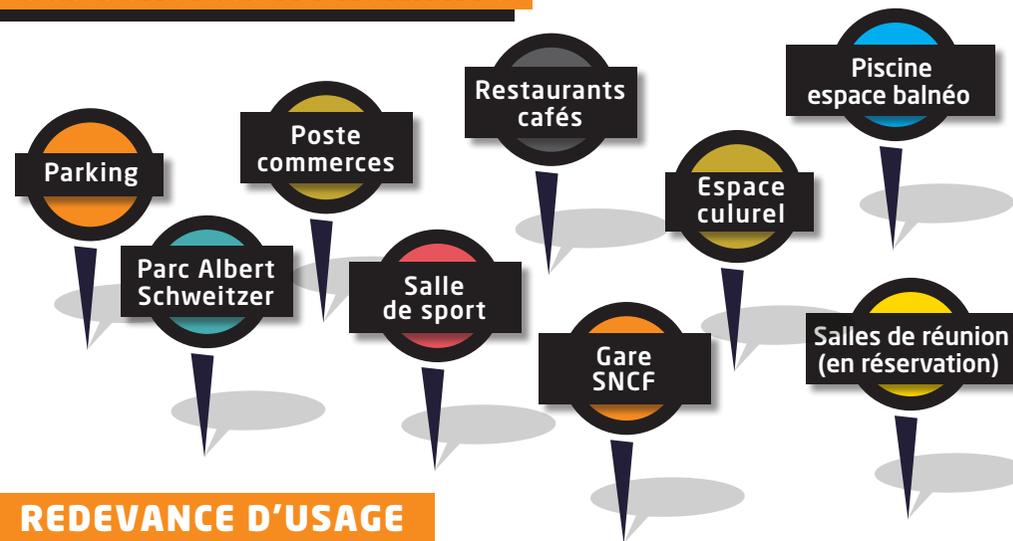
- ⊙ Connexion au réseau internet (fibre)
- ⊙ Impression, scanner et photocopie A4/A3 N&B et couleurs
- ⊙ Rangements sécurisés
- ⊙ Boîte aux lettres

LES ANIMATIONS

L'association «**O! BURO tiers-lieu Munster**» gère le tiers-lieu, et organisera progressivement pour ses usagers et les entrepreneurs de la vallée des **ateliers et animations**

- ⊙ Portes ouvertes annuelles : un forum des entrepreneurs
- ⊙ Petit-déjeuners des entrepreneurs : réseautage, échanges et partages
- ⊙ Networking, ateliers de co-développement, gestion de projet collectif, intelligence collective, gestion du stress, faciliter la transition écologique et solidaire, RSE, etc...

DES SERVICES À PROXIMITÉ



REDEVANCE D'USAGE

Tarifs indicatifs au démarrage du tiers-lieu

Les frais de redevance couvrent les charges liées au fonctionnement mutualisé des équipements disponibles.

Bureau indépendant permanent
> 3 postes de travail (16m²) **600€/mois**

Bureau indépendant permanent
> 2 postes de travail (13 m²) **400€/mois**

Poste permanent dans un bureau partagé > **190€/mois**

Poste nomade en open-space > **12€/jour - 7€ la ½ journée**

